

Lexique

Partons sur de bonnes bases en utilisant tous un vocabulaire commun !

1. Inoé :

C'est l'application web qui permet de gérer et administrer la Restauration scolaire et l'Accueil Péri-scolaire, grâce à une simple connexion internet.

2. Inscription :

Indication par la famille du service souhaité (Restauration Scolaire / Accueil Péri-scolaire)

3. Activité :

Il s'agit du terme pour désigner la Restauration Scolaire et/ou l'Accueil Péri-scolaire

4. Réservation :

Indication par la famille des jours de présence souhaités

5. Modifier / ajouter / supprimer :

Comme le spécifie le règlement intérieur, toutes inscriptions, modifications, ajouts et/ou suppressions sont possibles :

* Pour la Restauration Scolaire : le vendredi avant 9h00 pour la semaine qui suit

* Pour l'Accueil Péri-scolaire : la veille avant 19h00 (fonctionnement automatique via iNoé).

Contacts

VOTRE ENFANT EST DÉJÀ INSCRIT OU VA S'INSCRIRE À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET/OU L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

MAIRIE LES CÔTES D'AREY

PERISCOLAIRE

09 67 35 41 87

periscolaire@lescotesdarey.fr

SERVICE COMPTABILITE

04 74 58 99 98

comptabilite@lescotesdarey.fr



**Restauration
Scolaire**

**Accueil
Péri-scolaire**



Je n'ai pas de compte sur l'espace famille iNoé



ETAPE 1

Rendez-vous sur
<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11698203#connexion&124656>

ou via l'onglet iNoé sur
www.lescotesdarey.fr

ETAPE 2

Créez un compte et saisissez l'ensemble des informations obligatoires demandées « familles » et « enfant », et rendez-vous ensuite à l'étape 3.

J'ai déjà créé mon compte mais je n'ai pas chargé mes documents

ETAPE 3

Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique « mes documents ».

Les documents à mettre en ligne : **OBLIGATOIRES**

- Fiche sanitaire (Modèle à télécharger « documentations – information »)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccinations de l'enfant
- Justificatif du quotient familial

ETAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, **votre compte sera validé par nos services** et vous pourrez **procéder à l'inscription**. Rendez-vous ensuite à l'étape 5.

j'ai déjà créé mon compte et chargé tous mes documents

ETAPE 5

Inscription possible

ETAPE 6

Réservation des jours souhaités pour la Restauration Scolaire et/ou l'Accueil Péri-scolaire

ETAPE 7

Consultez régulièrement votre compte pour toutes les actualités, les informations...

ETAPE 8

Possibilité de modifier / ajouter / supprimer :

- Pour la Restauration Scolaire, le vendredi avant 9h00 pour la semaine qui suit
- Pour l'Accueil Péri-scolaire, la veille avant 19h00

ETAPE 9

Chaque mois, votre facture sera disponible sur votre espace « familles ».

Vous pourrez régler votre facture directement en ligne en CB.

Un espace famille... ...pour quoi faire ?

La commune a fait l'achat du logiciel iNoé afin de permettre aux familles de procéder aux inscriptions via un portail famille où les données indiquées par vos soins seront partagées.

A terme, une gestion simplifiée, un accès rapide, toutes les informations au même endroit, ou vous voulez et quand voulez !



Cette procédure d'inscription dématérialisée est obligatoire. Il n'y aura plus de dossier papier.